

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2017**

Date de convocation : 29 juin 2017 L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet à 20 h45,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la Présidence de Catherine ALIQUOT-VIALAT, Maire.

Date d'affichage : 29 juin 2017
Étaient présents : C. ALIQUOT-VIALAT, R. LE NAGARD, F. BENQUET, G. CERLES, A. ALIQUOT, G. PUGIN, T. FONTAINE, J.L. GUISSARD, Z. FERBLANTIER, E. GIRAULT (arrivé à 22h40, au point 2.3), M. SUGERES, C. GERAN, G. LEVRY, N. LANZALARONCE, D. SAFARIAN, V. LORRIERE, V. LEMAIRE, A. ROUZIER, I. POURCHOT, H. REYNAUD, P. de RUS, A. DISCHBEIN, A. VIGUIE, D. VEROTS, M.F. WINGHARDT

En exercice : 29
Présents : 24
(25 à partir de 22h40)
Pouvoirs : 5
Votants : 29
Etaient absents excusés et représentés :
T. THERIAUD a donné pouvoir à A. ALIQUOT
J.-P. CATHELOT a donné pouvoir à C. ALIQUOT-VIALAT
E. GIRAULT a donné pouvoir à C. GERAN (arrivé à 22h40)
A. VELASCO a donné pouvoir A. ROUZIER
M. KELLER a donné pouvoir à V. LORRIERE

Secrétaire de séance : Roger Le NAGARD

LE CONSEIL MUNICIPAL

A approuvé

A l'unanimité :

- 2.2 Création d'emplois – filière technique et administrative
- 2.3 Création d'un emploi d'adjoint d'animation et d'un emploi d'adjoint administratif pour un accroissement saisonnier d'activité
- 3.2 Acquisition d'un bâtiment en VEFA auprès de la SCI St Pierre du Perray accession Spirit Entreprises : Centre Technique Municipal (CTM)

A la majorité par 17 voix POUR & 12 voix CONTRE (I. POURCHOT, V. LEMAIRE, V. LORRIERE, M. KELLER, A. ROUZIER, A. VELASCO, H. REYNAUD, A. DISCHBEIN, A. VIGUIE, P. de RUS, D. VEROTS, M.F. WINGHARDT)

- 1.3 Modification des membres d'une commission municipale suite à la délégation accordée à un conseiller

A la majorité par 25 voix POUR & 4 ABSTENTIONS (H. REYNAUD, A. DISCHBEIN, A. VIGUIE, P. de RUS)

- 2.1 Création d'un emploi de responsable de l'aménagement et de l'environnement

A la majorité par 24 voix POUR & 5 ABSTENTIONS (A. ROUZIER, A. VELASCO, A. DISCHBEIN, P. de RUS, H. REYNAUD)

- 2.4 Indemnités de conseil allouées aux comptables chargés des fonctions de receveur des communes

A la majorité par 17 voix POUR, 5 voix CONTRE (I. POURCHOT, V. LEMAIRE, A. ROUZIER, A. VELASCO, M.F. WINGHARDT) **& 7 ABSTENTIONS** (V. LORRIERE, M. KELLER, H. REYNAUD, A. DISCHBEIN, A. VIGUIE, P. de RUS, D. VEROTS)

- 2.5 Indemnités de fonction des élus

A la majorité par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE (A. ROUZIER, A. VELASCO) **& 8 ABSTENTIONS** (V. LORRIERE, I. POURCHOT, V. LEMAIRE, M. KELLER, H. REYNAUD, A. DISCHBEIN, A. VIGUIE, P. de RUS)

- 3.3 Acquisition de l'Hôtel d'agglomération de l'ex SAN de Sénart en Essonne – rue de la Mare à Tissier

A pris acte :

- 1.1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 juin 2017 – à la majorité par 28 voix POUR, 1 voix CONTRE (M.F. WINGHARDT)
- 3.1 Révision du PLU – débat des orientations du projet d'aménagement et de développement durables
- 1.2 Information sur les décisions prises par Madame le Maire

Questions Diverses

Le Maire,

Catherine ALIQUOT-VIALAT